

GARANTIE
5
ANS / YEARS

La garantie 5 ans de BALSAN

CADRE ET OBJET DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE
DURÉE
CONDITIONS D'APPLICATION
INDEMNISATION
EXCLUSIONS

Adéquation du produit au local

Préconisations de pose et d'entretien

CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES EN LÉS
CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES BOUCLÉES
CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES VELOURS ET SAXONY
CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES IMPRIMÉES
CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES EN ESCALIER
PRÉCONISATIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DALLES PLOMBANTES AMOVIBLES BALSAN
PRÉCONISATIONS D'ENTRETIEN

Conditions Générales de Vente



CADRE ET OBJET DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE

Sont garantis les revêtements de sols textiles, dalles de moquettes et moquettes en grandes largeurs BALSAN destinés à la pose au sol en intérieur.

La garantie s'applique aux défauts visibles sur le produit et à une usure anormale et prématurée du sol textile.

DURÉE

Nonobstant l'application des conditions générales de vente de la société BALSAN (**cf Annexe 3**), La garantie s'applique pendant une durée de 5 ans à compter de la date de facturation du produit au client BALSAN.

CONDITIONS D'APPLICATION

La garantie ne s'appliquera que pour autant que les instructions suivantes aient été respectées :

- Les défauts visibles sur le produit avant la pose devront être signalés immédiatement et préalablement aux opérations de coupe et d'encollage au Service après-vente BALSAN.
- Le produit choisi lors de la date d'achat devra être en adéquation par rapport au type de local pour lequel il est préconisé (**cf Annexe 1**).
- Toute réclamation au titre d'un défaut ou de présomption d'usure anormale et prématurée doit être communiquée à BALSAN par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai d'application de la garantie.
La facture d'achat du revêtement de sol textile devra être jointe à la lettre de réclamation du client.
Un examen sera opéré sur le lieu de pose du revêtement de sol textile par le responsable du Service des Réclamations BALSAN qui évaluera le préjudice matériel subi.
- Les conditions de pose et d'entretien de nos produits sont des paramètres déterminants pour la conservation du bon aspect de nos revêtements de sols textiles et le traitement des réclamations. Ainsi, la mise en œuvre du sol doit être conforme aux règles de l'art et aux préconisations de pose et d'entretien de la société BALSAN. (**cf Annexe 2**).

INDEMNISATION

En cas d'acceptation de sa garantie, la Société BALSAN procédera au remplacement du produit par un produit équivalent, hors frais de pose et de dépose. Le produit remplacé sera facturé au client au tarif en vigueur déduit d'un montant correspondant à la valeur résiduelle du produit défectueux, calculé selon un amortissement linéaire sur 5 ans.

Les remplacements effectués au titre de la garantie BALSAN ne pourront avoir pour effet de prolonger sa durée, même partiellement.

EXCLUSIONS

Aucune réclamation ne sera recevable dans le cadre de cette garantie dans les cas suivants :

- Détériorations résultant d'une utilisation inappropriée par rapport au classement d'usage du produit (notamment utilisation en extérieur, utilisation sur plancher chauffant dont la température est supérieure à 28°C...).
- Détériorations résultant du non-respect de nos préconisations de pose ou d'une mauvaise pose ou d'une mauvaise préparation du support (notamment par rapport aux prescriptions du DTU53.1).
- Détériorations résultant d'un entretien inapproprié ou non conforme à nos préconisations.
- Les problèmes d'encrassement, notamment pour les coloris clairs, ne peuvent être assimilés à une usure prématurée du produit.
- Détériorations liées à des matériaux ou objets abrasifs, tranchants ou coupants.
- Détériorations résultant de la pulvérisation volontaire ou non à la surface du revêtement d'un produit chimique dont l'action entraîne une perte de la coloration (type javel, produit d'entretien oxydant, surodorant...).
- Détériorations résultant de brûlures.
- Phénomènes de miroitements (orientation du velours) inhérents à toutes les moquettes à velours coupé.
- Détériorations intervenues durant le transport sans réserve sur le bon de livraison.
- Détériorations causées par le stockage ou la manutention du produit.
- Détériorations liées au déménagement du mobilier sans protection adéquate.
- Détériorations liées à la présence de polluants atmosphériques (ozone, oxyde d'azote...)

Annexe 1 : Adéquation du produit au local.

Annexe 2 : Préconisations de pose et d'entretien de la société BALSAN.

Annexe 3 : Conditions Générales de Vente de BALSAN .

Annexe 1 Adéquation du produit au local

Domaine d'application / Type de local	Classement UPEC mini	Classement Européen mini	Exigences complémentaires	
Bâtiments d'habitation - Parties privatives				
Séjour	U3P3E1C0	22/32		
Chambre sans accès sur l'extérieur	U2SP2E1C0	22		
Escalier	U3P3E1C0	23/32		
Circulation intérieure au logement	U3P3E1C0	23/32		
Bureau Privatif	U3P3E1C0	23/32		
Bâtiments d'habitation - Parties communes				
Hall d'entrée de moins de 25 logements hors zone d'accès sur l'extérieur	U3SP3E1C0	33		
Couloirs, escalier et palier d'étage de moins de 25 logements	U3P2E1C0	23/32		
Couloirs, escalier et palier d'étage de plus de 25 logements	U3SP2E1C0	33		
Bâtiments civils & administratifs - Locaux d'activité				
Plateau recouvert avant cloisonnement, bureaux paysager non cloisonné, bureau collectif	U3P3E1C0	23/32		
Bureau individuel	U2SP3E1C0	22		
Salle de conférences, salle de réunion	U3P2E1C0	23/32		
Musée, salle d'exposition (hors hall de réception du public)	U3SP3E1C0	33		
Lieu de culte (hors zone d'accès direct de l'extérieur et allée principale)	U3P2E1C0	23/32		
Locaux informatique	U3P3E1C0	23/32		
Bâtiments civils & administratifs - Parties communes				
Couloirs, dégagement, circulations	U3SP3E1C0	33		
Escaliers - paliers	U3SP3E1C0	33		
Cafétéria, salle à manger (hors zone du comptoir de distribution)	U3SP3E1C0	33		
Hôtellerie - Vacances				
Hall d'entrée, y compris réception	U3SP3E1C0	33		
Escaliers, y compris paliers et paliers d'ascenseur	U3P2E1C0	23/32		
Circulations	U3P2E1C0	23/32		
Salon, salle d'attente, de TV, de réunions	U3P2E1C0	23/32		
Chambre, suite	U3P2E1C0	23/32		
Casino - Théâtre - Cinéma				
Accès aux salles, y compris escaliers et salles	U3P2E1C0	23/32		
Foyer	U3SP3E1C0	33		
Loges	U3P2E1C0	23/32		
Bâtiments commerciaux				
Magasin commerce en rez-de-chaussée (hors coiffeur, commerce d'alimentation, restauration, café, bar tabac...)	U3SP3E1C0	33		
Grandes surfaces spécialisées (textile, beauté, santé, culture, sport, loisirs, domestique) Sans accès direct depuis l'extérieur	U3SP3E1C0	33		
Grandes surfaces spécialisées (textile, beauté, santé, culture, sport, loisirs, domestique) Avec accès direct depuis l'extérieur	U3SP3E1C0	33		

CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES EN LÉS



Le calepinage

La première étape consiste à réaliser le calepinage du chantier. Il s'agit de déterminer les quantités de matière nécessaire par rapport à la disposition des pièces, leur surface et le sens du trafic. Il faut veiller à ce que la moquette soit toujours posée dans le sens du trafic de façon à éviter la multiplication des raccords. Ainsi dans le cas d'un couloir, la moquette devra être impérativement posée dans la longueur.

Les techniques de pose

La qualité de la pose est d'une importance considérable pour l'aspect général de la moquette et le confort qu'elle procure, mais elle a également une influence sur sa durabilité et ses propriétés acoustiques et thermiques. Les moquettes en lés Balsan sont préconisées pour une mise en œuvre en pose collée. Il est toujours conseillé de s'adresser à des entreprises spécialisées. La pose des moquettes en lés doit toujours s'effectuer sur sol plan, sec, solide, sain et propre conformément aux prescriptions du DTU 53-1 norme NF P 62-202 (voir page 173). Les moquettes en laine Balsan ne doivent pas être posées dans des locaux équipés de chauffage par le sol.

La pose libre

Pour un usage exclusivement résidentiel dans de petites pièces (<20m²), la moquette peut être placée en pose libre, tout en ayant pris la précaution de stocker la moquette à une température proche de celle de la pièce dans laquelle elle sera posée pendant au moins 24 heures avant de la découper. Il faut maintenir la moquette tout autour de la pièce et en diagonale avec de la bande adhésive double face.

La pose collée

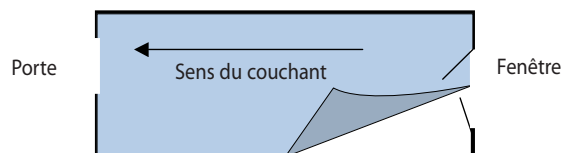
Cette méthode est indispensable pour bénéficier du classement P3. À faire exécuter de préférence par un spécialiste. La pose collée est adaptée à tous les types d'envers.

Au préalable, vérifier la bonne conformité des matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage (ragréage, colle, revêtement). Balsan préconise pour ses moquettes l'utilisation d'une colle acrylique en émulsion sans solvant. Le support doit avoir été préparé conformément aux prescriptions du cahier technique (DTU 53.1). L'implantation d'un ou plusieurs lés de moquette doit se faire de sorte que le couchant du velours soit dans le sens du point de lumière naturelle (fenêtre) ou dans le sens du trafic (couloirs). Si plusieurs lés de moquette sont nécessaires pour couvrir l'ensemble de la pièce, il faut faire en sorte que le joint de raccordement soit dans le sens de la lumière. Pour identifier le sens du couchant d'un rouleau, il suffit de poser une feuille de papier sur la moquette et d'y faire rouler un stylo. Le déplacement de cette dernière vous indique l'orientation du velours.

Chronologie de réalisation de l'ouvrage

- 1 - Réaliser le calepinage.
- 2 - Étaler la moquette.
- 3 - Vérifier la conformité de la matière.
En cas d'anomalie, contacter immédiatement le SAV Balsan.
Ne jamais coller une moquette défectueuse.
- 4 - Procéder à la réalisation des coupes de soulagement.
- 5 - Relever la pièce de moquette sur sa moitié.
- 6 - Encoller (respecter le temps de gommage).

- 7 - Répéter l'opération pour l'autre moitié de la pièce de moquette à poser.
- 8 - Maroufler de manière homogène du centre de la pièce vers les extérieurs.
- 9 - Procéder aux coupes d'ajustement.



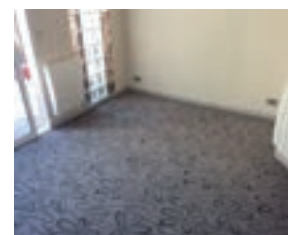
Implantation de la moquette



Encollage



Marouflage



Coupes d'ajustement

Les différents envers

Double dossier tissé (jute ou synthétique)

Ces moquettes doivent être posées collées. On peut éventuellement les poser tendues pour des surfaces inférieures à 20 m² ou en pose libre dans le cadre d'une utilisation exclusivement résidentielle.

Feutre Confort +

Ces moquettes sur dossier feutre Confort + vous procureront :

- Plus de bien-être et un plus grand confort de marche sur une moquette encore plus moelleuse.
- Une excellente isolation thermique permettant des économies d'énergies.
- Une très bonne isolation phonique aux bruits aériens (de 0,30 à 0,40).
- Remplace le confort de la thibaude des moquettes posées tendues.

Mousse de latex

Ces moquettes confortables et isolantes doivent impérativement être posées collées.

Astuces

Pour les moquettes en grande largeur, les barres d'enroulage peuvent provoquer des marques qu'il est possible d'enlever facilement. Comment faire ?

Après avoir mis en place la moquette dans la pièce et avant d'encoller celle-ci, il faut se munir d'un fer à repasser et d'une serviette éponge. Intercaler la serviette entre la moquette et le fer à repasser. Effectuer plusieurs passages en utilisant le curseur vapeur du fer. La vapeur projetée à la surface de la serviette éponge rentre en contact avec la partie supérieure de la fibre. La marque d'enroulage disparaît instantanément.

Attention à ne jamais utiliser le fer à repasser directement sur la moquette.

Marquage du premier tour d'enroulage de la moquette, situé à 40 cm en début de lé et de manière transversale.



Matériels nécessaires

La pose tendue

Les moquettes tuftées à double dossier textile peuvent être posées tendues sur des surfaces limitées à 20 m². Toutefois dans ce cas de figure, elles perdent le classement P3, et généralement le classement C_q-s1.

Cette technique, réservée à des professionnels aguerris, consiste à tendre la moquette en l'accrochant sur des bandes d'ancrage fixées au sol à la périphérie de la pièce à recouvrir.

Le sol préalablement revêtu de la thibaude doit être plan, sec et propre ou avoir été rendu tel par une préparation appropriée.

Toutes les qualités de la moquette : confort, résilience, élasticité, isolation acoustique et thermique sont valorisées par ce mode de pose. De plus, la dépose devient facile.

CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES BOUCLÉES

En s'aidant des numéros d'identifications inscrits sur l'étiquette jointe à la pièce, disposer les lés en respectant l'ordre indiqué sur chaque étiquette. À l'aide d'un couteau lame croche, détacher une boucle du dossier et étirer celle-ci de manière à laisser apparaître le dossier du revêtement. Une fois cette opération terminée tout le long d'une lisière, découper le dossier à l'aide d'un ciseau velours 3 doigts. Renforcer la base des fibres du dossier en déposant sur la tranche une colle synthétique translucide (colle blanche à bois). Répéter ces deux opérations sur chaque lisière. Raccorder puis encoller.



Ciseau velours 3 doigts

Cutter lame courbe

CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES VELOURS ET SAXONY

À l'aide d'un poinçon tête ronde, séparer deux rangées de tufts, afin d'identifier précisément l'implantation des fibres au dossier. Une fois cette opération terminée tout le long de la lisière, découper à l'aide d'un couteau affranchisseur en vous laissant guider par l'espace apparent entre les rangées de fibres. Renforcer la base des fibres du dossier en déposant sur la tranche une colle synthétique translucide (colle blanche à bois). Répéter cette opération sur chaque lisière. Raccorder et encoller.



Couteau affranchisseur



Poinçon tête ronde

CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES IMPRIMÉES

Dans le cas de moquettes imprimées à raccords, il est impératif de ne pas réaliser une double coupe car le chevauchement des lés ne permet pas de garantir une parfaite superposition des raccords.

À l'aide d'un cordeau, repérer les raccords à respecter. Cette opération permet d'identifier précisément les motifs et de les équilibrer dans la pièce à poser. À l'aide d'un couteau lame croche et d'une règle métallique de 2 m, délimiter suivant les tracés réalisés au préalable. Renforcer la base des fibres en déposant sur la tranche une colle synthétique translucide (colle blanche à bois). Répéter cette opération sur chaque lisière. Raccorder et encoller.



Cordeau



Règle métallique de 2 m



Tendeuse double tête



Coup de genoux

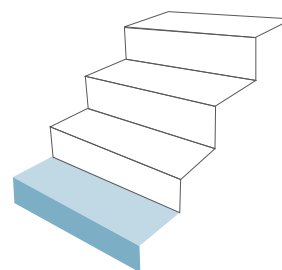
Exemple de raccordement d'une moquette imprimée à motif géométrique

Type de revêtement	Mode opératoire	Matériel nécessaire	Illustrations
	<ul style="list-style-type: none"> • A l'aide d'une feuille de papier et d'un stylo, repérer le sens du couchant des lés à raccorder en faisant rouler le stylo d'avant en arrière sur la feuille. • Repérer les motifs principaux et séquences de raccordement. • Il est important de se positionner à 2 mm environ du motif de raccordement. • A l'aide d'un couteau lame croche et d'une règle métallique de 2 m, délimiter en vous laissant guider par les motifs composant le design du tapis à raccorder. • Procéder de la même manière sur chaque lisière en respectant la séquence du dessin. • Assembler les deux lés et valider le bon raccordement des dessins avant l'opération d'encollage visant à maintenir de manière définitive le revêtement au support. • Appliquer le produit d'encollage sur le support et laisser gommer. • Afficher les lés. • Durant le temps de travail de l'adhésif, à l'aide des outils appropriés (coup de genoux, tendeuse américaine, mâchoire et pointes de fixation, tendeuse double tête) corriger l'alignement des motifs. 	 Cutter lame courbe  Ciseaux velours 3 doigts	
		 Cordeau  Règle métallique de 2 m	
		 Coup de genoux  Tendeuse américaine  Tendeuse double tête	

CONSEILS DE POSE POUR LES MOQUETTES EN ESCALIER

- 1 - Commencer la pose par le bas.
- 2 - Couper marche et contremarche d'un seul morceau.
- 3 - Encoller et laisser gommer.

Appliquer d'abord le revêtement sur le dessus de la marche, poser ensuite la contremarche.
 Bien maroufler en laissant remonter la chute.
 Araser la chute.



A - Débarrasser le support de toutes impuretés.



B - Encoller la marche et la contremarche à l'aide d'une colle à haut pouvoir piégeant*. Respecter le temps de gommage.



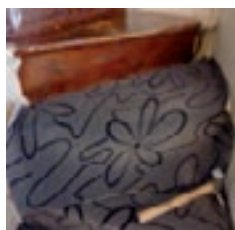
C - Encoller aussi l'envers de la moquette. Respecter le temps de gommage.



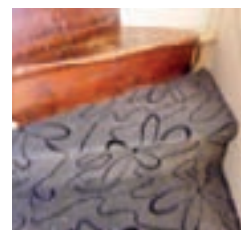
D - Appliquer d'abord le revêtement sur la marche, en ajustant le bord coupé du revêtement sur le bas.



E - Maroufler l'ensemble à l'aide d'un marteau maroufle.



F - Araser.



* Déconseillée avec les moquettes à envers Confort +.
 Se référer au DTU 53-1 pour d'autres méthodes de poses en escaliers.

PRÉCONISATIONS DE MISE EN ŒUVRE DES DALLES PLOMBANTES AMOVIBLES BALSAN



Ce document reprend les principaux points de la norme NFP62-202 « Cahier des clauses techniques pour les revêtements de sol textiles » (DTU53.1).

1 - PRÉPARATION

1-1 Conditionnement de matériau

Stocker les dalles dans leur emballage d'origine sur une surface plane et les disposer sur une hauteur ne dépassant pas 10 cartons.

Avant de procéder à la pose, laisser les dalles pendant 48 heures afin de permettre leur conditionnement dans un local fermé où la température est supérieure à 15 °C mais n'excède pas 30 °C.

1-2 Conditionnement de chantier

- La température des locaux doit être au minimum de 12 °C, l'humidité relative ne doit pas dépasser 65%. Les locaux doivent être clos et couverts.
- S'assurer que l'installation de chauffage est étanche.
- Le béton doit être complètement stabilisé et sec. Le résultat devra être conforme aux exigences des normes et réglementations de constructions nationales. La teneur en humidité de la chape ne doit pas dépasser 5%.
- Le support doit être lisse, propre et sec, non compressible. Il doit être conforme aux normes et réglementations de constructions nationales.

Dalles plombantes amovibles			
Type de support	Épaisseur < 7 mm	Épaisseur > 7 mm	Dalles collées
Chape rapportée	+	X	+
Chape incorporée	+	X	+
Béton surfacé soigné	+	+	+
Ouvrage d'interposition	+	X	+
Chape asphalte	+	+	+
Supports métalliques	Pas d'enduit de lissage		
Autres supports	Se rapporter à leur avis technique		+
+ : enduit de lissage toujours nécessaire			
X : enduit de lissage éventuellement non nécessaire selon l'état de surface réel de la chape			

- Le support ragré ne doit pas être susceptible d'exposer le revêtement posé à des remontées d'humidité.
- Dans le cas de support en dalles vinyle, marbre Terrazzo, etc. : éliminer les agents chimiques de surface. Rectifier les irrégularités du support à l'aide d'un enduit de ragréage auto-lissant approprié.
- Dans le cas d'un support neuf à base bois, aucun travail n'est nécessaire si le support répond aux exigences suivantes : après replanissage des lames à plancher et des planches ou ponçage éventuel des joints entre panneaux et ponçage de l'emplacement des têtes de clous ou de vis, les planéités générales et locales de la paroi plancher doivent assurer au revêtement un support lisse, exempt de taches ou bosses, de rigidité et de dureté convenables. Dans tous les cas, un joint existe entre les lames, planches et panneaux ; toutefois si le plancher est posé avec chants collés, cette tolérance n'est pas admise, les joints éventuels devant être mastiqués et poncés par l'entrepreneur. A noter, que l'on ne doit pas utiliser un enduit de lissage classique sur un tel support.

- Dans le cas de planchers surélevés : ils doivent avoir été réalisés conformément au DTU 57.1. Il est recommandé de poser le revêtement en décalant les joints des dalles par rapport aux joints des modules de plancher. Veiller à ne pas laisser pénétrer le produit de préparation entre les dalles de plancher ce qui aurait pour effet de rendre difficile leur démontage ultérieur.
- Dans le cas d'un chauffage par le sol : la température du sol ne doit pas dépasser 28 °C. Le chauffage doit être coupé 48 heures avant la pose.

1-3 Méthode de fixation

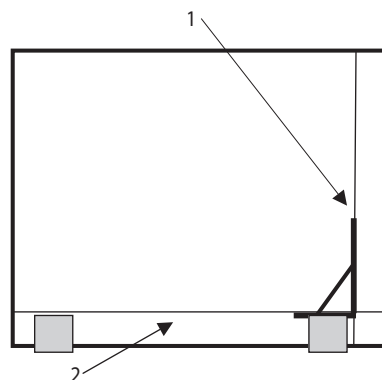
Un produit de préparation à dispersion aqueuse spécial dalle plombante amovible devra être utilisé. Le poseur devra s'assurer que le produit utilisé est compatible avec l'envers des dalles en consultant la notice du fabricant du produit de préparation. Les recommandations en terme de consommation, temps de gommage et mode d'application devront être scrupuleusement respectées.

En respectant les grammages préconisés, appliquer un film de colle homogène avec l'outil d'application recommandé. Avant de procéder à la pose des dalles, respecter le temps de gommage et s'assurer que le film de colle ne transfère plus au toucher.

Il est vivement recommandé de faire régulièrement des tests de décollement de dalle pour vérifier leur bonne amovibilité. Dans le cas des rénovations, il est impérativement nécessaire de neutraliser le précédent agent de maintien en utilisant un primaire d'accrochage.

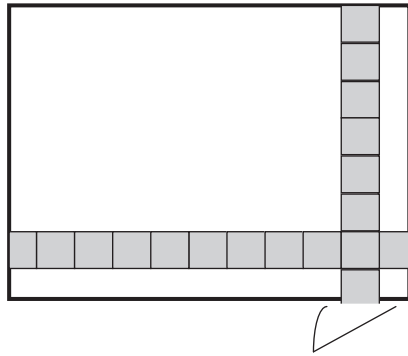
2 - POSE DES DALLES

Vérifier le type de pose préconisé (damier, monolithique, aléatoire, recouvrement ou brique) en consultant la fiche technique ou en s'adressant à votre service clientèle Balsan. Le sens du velours est indiqué par les flèches marquées au verso des dalles. Les dalles doivent toutes être posées dans le sens de pose défini (voir pictogrammes ci-dessous).



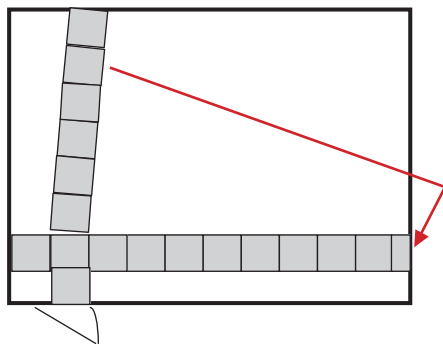
Méthode dite de chantier

- 1 - Tracer à l'aide d'un cordeau une ligne de référence. À l'aide d'une dalle positionnée contre la plinthe du mur de la pièce à poser, tracer deux repères, puis à l'aide d'un cordeau, relier les deux repères.
- 2 - Pour trouver le bon équerage, procéder au traçage d'un second trait à l'équerre.



La disposition des dalles

Une bonne disposition des dalles favorisera une bonne appréciation esthétique de l'ouvrage. De manière générale, il faut garantir l'équilibrage aux deux extrémités de la pièce à poser. Les coupes de dalles en périphérie de la pièce doivent être supérieures ou égales à la moitié d'une dalle.



Exemple d'une mauvaise implantation et d'une mauvaise disposition des dalles.

Méthode

Positionner la première dalle à l'intersection des deux axes AB et AC et continuer la pose sous forme « escalier » et ceci afin de respecter un bon équerrage (Voir figure 1).

Contrôler fréquemment l'alignement entre les dalles en passant le doigt le long du bord des dalles.

• Le serrage :

Vérifier que les dalles sont bien jointes bord à bord.

La pression de contact ne doit cependant pas être trop forte, pour ne pas provoquer de bosse ni de gondolage des dalles.

• La coupe des dalles (Voir Figure 2) :

Dalle A : dernière dalle avant votre besoin de coupe.

Dalle B : dalle à couper qui doit être exactement superposée sur la dalle A.

Dalle C : utiliser une dalle supplémentaire en guise de gabarit. La positionner contre le mur au-dessus de dalle B.

À partir de là, tracer une ligne de coupe sur la dalle B, puis couper au cutter. Ensuite, encastrer entre la dalle A et le mur la partie coupée de la dalle B.

Finition

À mesure que des zones de pose seront terminées, le revêtement devra être protégé des interventions des autres corps de métier.

Éviter de déplacer des meubles lourds sur les zones recouvertes tant que toute la surface n'est pas terminée.

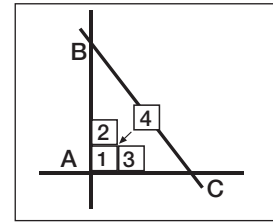


Figure 1

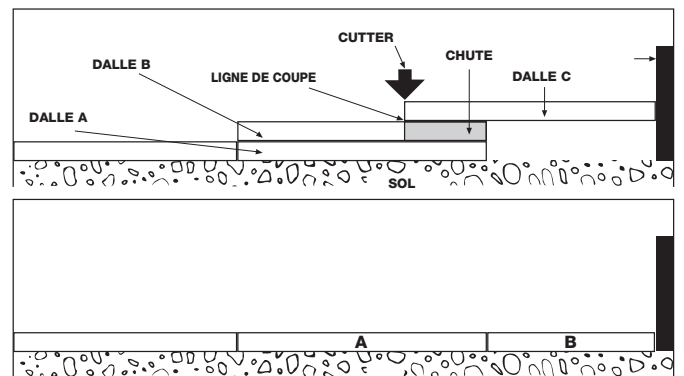


Figure 2

Avertissement (Liste de contrôle)

1. Stocker les dalles pendant 48 heures à une température supérieure à 15 °C mais n'excédant pas 30 °C.
2. Vérifier que la matière préparée pour la zone de pose provient du même bain. Aucun mélange ne doit être toléré. Les bains figurent sur chaque étiquette des cartons.
3. S'assurer que le produit de préparation à utiliser est bien recommandé pour les envers des dalles Balsan. Respecter le temps de gommage ainsi que le grammage préconisé par le fabricant. En effet le non respect de ces 2 règles peut entraîner le collage des dalles et donc leur inamovibilité.
4. Ne jamais démarrer une pose à partir d'une dalle entière le long d'un mur. Le non respect de la pose en escalier peut entraîner un défaut d'équerrage générant des ouvertures partielles des joints qui ne seraient pas dues à un mauvais calibrage des dalles. Veiller à bien respecter ces règles.
5. Joints de dilatation : les dalles franchissant un joint sont recoupées le long de celui-ci et fixées par collage de part et d'autre.
6. Produit à velours coupé. Veiller à ne pas emprisonner le velours entre les dalles (soulever la dalle à l'aide d'une lame croche pour redresser les fibres pincées et rendre un aspect correct à vos joints).
7. Tests de chauffage : à l'issue de la pose, éviter les chocs thermiques avec une montée en température brutale.
8. Responsabilités engagées. En cas de non respect des méthodes décrites ici, Balsan ne pourra être tenu pour responsable des défauts en résultant. La lecture des présentes instructions doit être complétée par celle des Conditions Générales de Vente de Balsan.

PRÉCONISATIONS D'ENTRETIEN

Parmi les éléments qui contribuent à assurer la longévité des moquettes, l'entretien joue un rôle essentiel. Ce document fournit toutes les recommandations relatives à l'entretien, au détachage et au nettoyage permettant de préserver un haut degré d'aspect pendant la durée de vie d'une moquette.

Un entretien déficient et en particulier l'utilisation de détachants ou solutions détergentes non adaptées peut mener à une détérioration rapide et irréversible du revêtement de sol. Dans de telles situations, la responsabilité de BALSAN ne saurait être engagée.

Une maintenance efficace des moquettes comprend obligatoirement 4 types d'actions :

- La protection des accès.
- Le dépoûssiérage.
- Le détachage.
- L'entretien périodique.

1. PROTECTIONS DES ACCÈS

La principale source de salissure étant la poussière et les apports venant de l'extérieur, les mesures préventives consistent à protéger toutes les entrées donnant accès à des zones équipées de moquettes. Il est ainsi possible de stopper plus de 90% des salissures apportées par le trafic pédestre grâce à la mise en oeuvre de tapis de propreté efficaces et de dimensions suffisantes.



Protection des accès extérieurs - Utiliser des "grilles gratte pieds" ou des tapis de structure grossière et robuste permettant de capter les salissures des chaussures.

Protection des accès intérieurs - Utiliser des tapis d'accès absorbant l'humidité, de dimensions suffisantes pour permettre au moins 3 pas dans le sens de l'accès.

Des tapis de protection doivent également être utilisés aux proximités des entrées de parking, ascenseurs, monte-charges, accès cuisine, cafétérias, distributeurs de boissons et plus généralement à proximité de toutes transitions sol lisse / sol textile.

IMPORTANT : Pour rester efficaces, ces tapis de protection doivent être aspirés quotidiennement.

2. DÉPOUSSIÉRAGE PAR ASPIRO-BROSSAGE

Un nettoyage régulier à l'**aspiro-brosseur** est le principal moyen d'entretien des moquettes.

Il est important d'identifier l'intensité du trafic par zone, afin de programmer au mieux les opérations d'aspiration. (Se référer au tableau de fréquence).

Pour être efficace, il est absolument nécessaire d'utiliser un aspirateur muni d'une **brosse rotative mécanisée**, qui permettra une élimination optimale de la poussière par son action mécanique (par exemple les modèles de la série XP de SEBO). Les aspirateurs à buse plate ne permettent qu'une élimination limitée des poussières et ne relèvent pas le velours. Les brosses fonctionnant par dépression ne présentent pas une efficacité suffisante.

Si l'on veut éviter le relargage des poussières fines dans l'atmosphère, l'aspiro-brosseur doit alors être équipé d'un filtre complémentaire efficace (Filtre HEPA).



3. DÉTACHAGE

3.1 Choix des produits d'entretien

Le choix des produits d'entretien à utiliser pour le détachage de sa moquette nécessite une grande vigilance. L'utilisation d'un produit inadapté peut conduire à des décolorations irrémédiables. En effet, les revêtements de sol textiles sont sensibles aux agents chimiques: les fibres de la couche d'usage ainsi que l'envers peuvent être détériorés par des agents chimiques agressifs tels que les produits alcalins et les agents de blanchiment (Eau de javel, Eau oxygénée...).



De manière générale, n'utilisez que des produits d'entretien spécifiquement recommandés pour une utilisation sur moquette. Pour cela, il convient de lire attentivement les recommandations figurant sur l'emballage ainsi que la fiche technique. Dans tous les cas, respecter scrupuleusement les préconisations d'utilisation.

Nous vous recommandons, préalablement à l'utilisation d'un nouveau produit, de vérifier son innocuité par rapport à la tenue des coloris en réalisant un essai sur une chute ou sur une petite zone non apparente. Proscrire tout produit à base de Javel et bombe aérosol à mousse. Le pH des produits utilisés ne doit pas dépasser 8. Ne jamais pulvériser directement ou indirectement un produit dont la finalité n'est pas le nettoyage de la moquette (Surodorant / Destructeur d'odeur / Huiles essentielles...). Par ailleurs, quelque soit le produit utilisé, il faut systématiquement veiller à ne laisser aucun résidu au sein de la moquette. La mise en oeuvre d'un produit d'entretien doit systématiquement donner lieu à une opération de rinçage à l'eau.

3.2 Méthodologie

Votre moquette est un produit textile : en cas de tache, la rapidité dans l'intervention permet de solutionner le problème. Il est recommandé d'agir dès la formation de la tache. Toute trace de salissure est d'autant plus difficile à éliminer qu'elle est ancienne. Utiliser le produit de détachage adéquat en fonction de la nature de la tache. Nous vous conseillons de vérifier avant toute utilisation si l'agent de détachage est compatible avec la moquette en réalisant un essai sur une zone non exposée.

Taches Liquides :

Absorber le plus rapidement possible le liquide renversé en tamponnant avec un tissu de coton blanc, propre, sec et absorbant. Ne pas frotter la tache pour éviter de déstructurer le velours. Puis utiliser le détachant adéquat.

Taches Solides :

- Récupérer le plus gros à l'aide d'une spatule ou d'une raclette.
- Puis utiliser le détachant adéquat (cf. tableau de détachage).
- Appliquer le produit sur un chiffon de coton blanc et tamponner fortement la tache en évitant de frotter et en évitant de l'inonder.
- Travailler de l'extérieur vers l'intérieur de la tache, de façon à éviter de l'étendre.
- Continuer d'utiliser le produit détachant comme décrit ci-dessus aussi longtemps que la tache dégorgera sur le chiffon.
- Puis on appliquera un shampoing moquette en utilisant la méthode du verre retourné pour masser la zone tachée en lui faisant décrire des cercles pour ramasser la mousse formée. Répéter l'opération jusqu'à ce qu'il n'y ait plus formation de mousse.
- Rincer avec de l'eau en tamponnant plusieurs fois avec une éponge humide. Absorber avec un chiffon sec le plus d'humidité possible.

• Enfin, placer une couche absorbante blanche (Chiffon de coton ou papier cuisine) d'un centimètre d'épaisseur environ sous quelque-chose de lourd protégé par un film plastique pour absorber l'humidité résiduelle et le reliquat éventuel de matière tachante.

Dans le cadre de l'entretien de locaux à usage professionnel, nous recommandons l'utilisation d'une machine portable d'injection-extraction dédiée au traitement des taches. (Cf. appareil Bissel Spotbot ou Vax).



4. ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Ces opérations lorsqu'elles sont réalisées correctement permettent de retarder les opérations plus lourdes dites de "Grand nettoyage" ou de "Rénovation".

4.1 Nettoyage à la poudre absorbante

- Pulvériser par zone de 5 à 10 m² maximum une solution de pré-détachage en insistant sur les zones encrassées ou tachées.
- Répandre ensuite la poudre en une couche aussi mince que possible.
- Avec un brosseur-poudre ou un balai brosse, faire pénétrer la poudre dans la moquette.
- Laisser le produit agir.
- Extraire la poudre à l'aspiro-brosseur en le repassant plusieurs fois si nécessaire et en croisant.

Recommandations :

- Cette méthode ne doit pas être utilisée sur les produits à velours bouclé laine.
- Il est nécessaire d'adapter la dureté de la brosse à la résistance du velours.
- En particulier, ne pas trop forcer le broissage sur les velours de type Saxony.

4.2 Le Rotocleaner

1. Aspirer à l'aide d'un aspi-brosseur les particules lourdes et apparentes.
2. Traiter individuellement les taches (Cf. 4).
3. Pulvériser une solution détergente avant le passage du Rotocleaner.
4. Vérifier que la dureté des brosses est adaptée à la moquette à nettoyer.
5. Remplir le réservoir seulement avec de l'eau.
6. Pulvériser en permanence et broser simultanément la moquette : la solution détergente et les salissures sont récupérées dans le bac.
7. Afin de raccourcir le temps de séchage et éviter les traces, on peut effectuer un passage de récupération, sans pulvérisation.
8. Nettoyer la machine.

Une vigilance doit être apportée au choix de la dureté des brosses en fonction du type de moquette et de la fréquence de nettoyage. Nous recommandons l'utilisation de brosses souples (couleur blanche). N'hésitez pas à nous consulter (kesako@balsan.com).

4.3 L'injection Extraction

Cette méthode est une opération de nettoyage en profondeur permettant de traiter les fibres sur toute leur hauteur du velours. Lorsqu'elle est utilisée dans le cadre d'un entretien périodique, seules les zones de trafic peuvent être traitées, en pratiquant alors un estompage. Elle ne doit pas être utilisées sur les dalles de moquettes. Cette méthode peut également être utilisée dans le cadre d'un nettoyage dit "de rénovation". Dans ce cadre, la totalité de la surface de la moquette sera traitée.



La zone à traiter doit tout d'abord être soigneusement dépoussiérée. Les meubles ne pouvant être déplacés doivent être protégés avec des feuilles de plastique placées sous leurs pieds. Le principe de cette méthode est l'injection d'une solution de détergent fortement diluée dans de l'eau tiède (chaude en cas de salissure très grasse) qui va décoller les salissures, immédiatement suivie d'une aspiration humide très puissante permettant la récupération du détergent et de la salissure.

Des précautions doivent être prises dans le choix de la solution détergente dont le pH doit absolument être inférieur à 8.

Il convient, par précaution, de mettre un agent anti-mousse dans le bac de récupération de la machine.

Les étapes à suivre sont les suivantes :

- Procéder à des passages parallèles, le cas échéant, dans le sens contraire au couchant dans les zones de trafic intense. Ne pas dépasser le dosage prescrit de la solution détergente (voir fiche technique). Eviter l'humidification excessive.



Nettoyer en ligne droite lorsque cela est possible et recouvrir chaque passage d'un tiers de la largeur de la buse nettoyante afin d'éviter toute marque de passage.

- Après chaque nettoyage, faire immédiatement un second passage sur toute la surface sans injection de détergent en actionnant l'aspirateur seul.
- Il convient de répéter l'extraction dans les zones où les salissures visibles n'ont pas été éliminées par un seul passage de la buse de nettoyage.
- Les mêmes opérations doivent ensuite être conduites avec de l'eau afin d'éliminer tous les résidus de détergent du velours.
- Si l'extraction a été correctement réalisée, le temps de séchage optimal est de l'ordre de 6 à 12 heures. Durant ce laps de temps, il convient d'éviter tout trafic sur la moquette. Cette durée pourra être fortement minorée en utilisant des souffleurs d'air spéciaux.



Recommandations générales importantes :

Des dégradations irréremédiables peuvent survenir si des produits de détachage ou de nettoyage inappropriés sont utilisés. Les revêtements de sols textiles sont sensibles aux agents chimiques : les fibres de la couche d'usage ainsi que l'envers peuvent être détériorés par des agents agressifs tels que les produits alcalins (ammoniaque...), les agents de blanchiment et/ou oxydants (eau de Javel, eau oxygénée...).

Eviter d'inonder la tache - Une humidité prolongée ou répétée peut causer une décoloration, un ramollissement voire un décollement de l'envers, un rétrécissement, des phénomènes d'incurvation pour les dalles, un jaunissement de la moquette ou favoriser le développement de moisissures et bactéries.

Ne pas hésiter à consulter le SAV Balsan pour toute recommandation sur les techniques ou les produits d'entretien (kesako@balsan.com).

5. RÉNOVATION

Cette opération doit s'envisager dans les cas extrêmes (manque d'entretien, plan de maintenance non respecté, absence de protection des accès...). Elle implique la mise en œuvre de techniques multiples de nettoyage sur la totalité de la surface et doit être exécutée sous la responsabilité d'un professionnel.

TABLEAU DES FRÉQUENCES

Type de local	Niveau de trafic	Opération de nettoyage	Proposition de fréquence
Bureaux de direction	Léger	Dépoussiérage par aspiro-brossage	2 à 3 fois par semaine
		Détachage	Immédiatement
		Nettoyage périodique	Semestrielle
		Rénovation complète	Tous les 3 ans
Couloirs	Intensif	Dépoussiérage par aspiro-brossage	Une fois par jour
		Détachage	Immédiatement
		Nettoyage périodique	Mensuelle
		Rénovation complète	Annuelle
Restaurants, bars d'hôtel	Intensif	Dépoussiérage par aspiro-brossage	Une fois par jour
		Détachage	Immédiatement
		Nettoyage périodique	Hebdomadaire
		Rénovation complète	Semestrielle
Salons d'hôtel	Modéré / Intensif	Dépoussiérage par aspiro-brossage	Une fois par jour dans les zones de trafic
		Détachage	Immédiatement
		Nettoyage périodique	Trimestrielle
		Rénovation complète	Annuelle
Rez de chaussée Réception	Intensif	Dépoussiérage par aspiro-brossage	Une fois par jour
		Détachage	Immédiatement
		Nettoyage périodique	Mensuelle
		Rénovation complète	Trimestrielle
Salle de séjour Salons domestiques	Modéré	Dépoussiérage par aspiro-brossage	2 à 3 fois par semaine
		Détachage	Immédiatement
		Nettoyage périodique	Semestrielle
		Rénovation complète	Tous les 2 à 3 ans

Annexe 3 Conditions Générales de Vente

Tout acheteur est réputé connaître, accepter et se conformer aux conditions générales de ventes suivantes :

1° - Commandes

Les commandes reçues ne sont définitives qu'après acceptation de notre part. Elles sont soumises, sans réserve ni condition, aux présentes « conditions générales de vente » et prévalent sur tout autre accord verbal ou écrit, en cas de contestation de la part du client. L'acceptation de la commande rend la vente définitive. Toute annulation par le client pour un motif autre que la force majeure entraînera la facturation intégrale de la commande. Dans le cadre des productions spéciales, une tolérance sur les quantités commandées, inhérente aux spécificités techniques, pourra être appliquée.

2° - Livraison / Transfert de risques

Les conditions de livraison des marchandises sont précisées lors de la confirmation de commande.

Elles voyagent toutefois aux risques et périls du destinataire à qui il appartient de faire les réserves nécessaires auprès du transporteur à réception, en cas d'avaries ou manquants. Il appartient également au destinataire de confirmer les réserves par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée avec avis de réception auprès du transporteur dans les trois jours qui suivent la réception des marchandises.

L'acceptation de la livraison sans réserve de la part du client entraîne présomption de la conformité de la livraison et renonciation à tout recours du client.

Aucun retour de marchandises ne sera accepté sans notre accord express.

La reprise de marchandise ne peut se faire que par palette complète, ou rouleau entier. Une décote de 20 % sera appliquée sur la valeur H.T. de la marchandise à laquelle s'ajouteront les frais de transport aller et retour.

Pour toute commande inférieure à 180,00 EUR HT, facturation d'une majoration forfaitaire de 15,25 EUR HT.

3° - Délais de livraison

Les délais de livraison ne sont donnés au client qu'à titre indicatif.

Tout retard éventuel n'offre au client aucune faculté de résolution de la vente, ni même de refus de la marchandise.

Tout retard éventuel, dès lors qu'il n'est pas volontaire, n'ouvre pas droit à dommages et intérêts.

4° - Force majeure

En cas de défaut ou de retard de livraison du fait d'un cas de force majeure (grève, incendie, inondation, accident, etc...) empêchant l'exécution de la livraison, la vente sera résolue de plein droit sans dommages et intérêts.

5° - Conditions de pose et d'entretien

Les conditions de pose et d'entretien de nos produits sont des paramètres déterminants pour la conservation du bon aspect de nos revêtements de sols et le traitement des réclamations.

Ces informations sont disponibles sur simple demande ou sur notre site internet, et doivent être communiquées à l'utilisateur final par le Client de BALSAN et sous sa responsabilité.

Le non-respect des conditions de pose et d'entretien est une cause exonératoire de la responsabilité de BALSAN.

6° - Réclamations

Il peut être constaté des phénomènes optiques consécutifs à une modification de l'orientation du velours, ces phénomènes étant liés à un aléa naturel de comportement. Ils ne constituent pas un vice affectant le produit ni une cause de résolution de la vente dès lors qu'ils n'affectent ni la durée de vie ni les qualités intrinsèques et fonctionnelles des moquettes, et ne les rendent donc pas impropres à leur destination.

En cas de défaut visible sur le produit préalablement à la pose ou durant la pose, le SAV de Balsan doit être informé immédiatement, et préalablement aux opérations de coupe et d'encollage. A défaut, la réclamation ne sera pas recevable.

Par ailleurs, aucune réclamation ne sera recevable dans les cas ci-après :

- Les détériorations dues à des accidents, incendies, explosions, inondations, négligences survenant au cours de transport, magasinage, manutention avant et après la pose (tout accident engageant la responsabilité d'un tiers).
- Les mauvaises conditions d'utilisation, notamment les poses sur sols chauffants dont la température est supérieure à 40° et l'utilisation en extérieur.
- Les dégradations dues à des objets abrasifs ou coupants, produits chimiques oxydants, colorants ou brûlures.
- Les phénomènes de miroitements (shading) inhérents à toutes les moquettes à velours coupé.
- Les détériorations de toute nature provoquées par une mauvaise planéité des sols, une pose défectueuse, des objets ou agents extérieurs au local, des mobiliers ou matériels non protégés ou inadaptés au revêtement, un entretien nul ou inapproprié au trafic.
- Les détériorations provoquées par le non-respect de nos conditions de pose et d'entretien.
- La ventilation en rouleaux de la quantité totale commandée.
- Les décolorations liées à l'exposition, volontaire ou non, de nos moquettes aux effets de produits chimiques non-conformes à nos préconisations d'entretien.

- Les problèmes d'odeur liés à l'encollage si les produits de maintien utilisés ne sont pas conformes à nos préconisations de pose.

- Les détériorations liées à une inadéquation entre les propriétés d'usage de la moquette et les contraintes du local dans laquelle elle est posée.

7° - Prix

Nos prix sont fermes et définitifs en cas de livraison dans un délai de 30 jours.

Nos prix sont en revanche sujets à variation si le délai de livraison excède 30 jours, quelle qu'en soit la cause. Nos prix sont facturés sur base du tarif en vigueur au jour de la livraison.

8° - Conditions de règlement

Nos factures sont payables à 30 jours date de facturation maximum, sans escompte, sauf convention contraire acceptée par écrit par Balsan. Le règlement d'acompte par le client ne donne lieu à aucun escompte.

Un paiement intégral à la commande sera exigé pour tout client qui ne sera pas couvert par une assurance-crédit.

En cas de tirage de traites à échéances convenues, le client sera tenu de leur acceptation au plus tard à réception de la marchandise.

9° - Sanction / Clause pénale / Déchéance du terme

Tout retard de paiement sans notre accord préalable nous offre la faculté de suspendre ou d'annuler les ordres en cours, sans préjudice de tout autre recours. Nous nous réservons aussi la faculté de décompter un intérêt de retard égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour d'émission de la facture, et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros (article L 441-6 et D 441-5 du Code de Commerce).

Outre l'intérêt de retard à la charge du client, nous nous réservons la faculté d'obtenir le paiement de dommages et intérêts égal à 15 % du montant TTC de l'impayé, sans préjudice d'éventuels décisions et frais de justice.

Le non-paiement d'une traite à son échéance entraîne la déchéance du terme pour la totalité des créances nous restant dues, sans mise en demeure préalable. Il en est de même du refus d'acceptation des lettres de change, ou de tout autre type d'effet.

10° - Détérioration de la situation du client

Si le crédit de l'acheteur se détériore, nous nous réservons le droit, même après expédition partielle d'une commande, d'exiger de l'acheteur les garanties que nous jugerons convenables en vue de la bonne exécution des engagements pris. En cas de refus d'y satisfaire, nous nous réservons le droit de résoudre de plein droit toute ou partie du marché.

11° Clause résolutoire / Résolution de plein droit

A défaut de paiement du prix par l'acheteur à l'échéance convenue, ou dans les huit jours suivants une première mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit sauf décision contraire de Balsan.

Cette disposition sera applicable chaque fois que Balsan en décidera ainsi, sans préjudice des effets de la clause de réserve de propriété, ni de ceux des dispositions précitées concernant la déchéance du terme, le droit à dommages et intérêts à titre contractuel et au paiement d'un intérêt de retard, le tout indépendamment des conséquences juridiques et financières de toute poursuite judiciaire.

12° - Propriété industrielle

Tous les dessins, modèles, marques de Balsan sont sa propriété exclusive. En conséquence, la reproduction ou l'utilisation sans accord préalable de tout ou partie de nos modèles ou marques est rigoureusement interdite. Les fabrications non standards font l'objet d'un accord spécifique entre le vendeur et l'acheteur.

13° - Compétence juridictionnelle

Toutes contestations survenant à l'occasion du présent contrat ou de ses suites relèvent de la compétence du Tribunal de Commerce du ressort de notre siège social, qui sera seul compétent. Cette attribution expresse de compétence vaut également en cas de pluralité de défendeurs et pour toutes demandes, mêmes incidentes, en intervention ou appel en garantie.

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Le transfert de propriété de la marchandise vendue est expressément subordonné au paiement intégral du prix nonobstant le fait que les ventes sont conclues « départ usine ».

Nous nous réservons donc le droit d'invoquer, chaque fois que nécessaire, l'application des dispositions des lois relatives à la réserve de propriété au profit du vendeur.

Les conditions générales de ventes et les informations relatives à la pose et l'entretien sont également disponibles en 7 langues sur le site internet : www.balsan.com.

Balsan general sales conditions and laying and upkeeping informations are also available in 7 languages on www.balsan.com.

Allgemeine Balsan Geschäftsbedingungen sind auch auf sieben sprachen in www.balsan.com verfügbar.